

OBJET :
AFFECTATION
DES RESULTATS
D'EXPLOITATION
2020 – VILLE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 06.04.2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : 06.04.2021

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 21 AVR. 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 12 avril 2021,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, PERLES Bruno, SANTINI Delphine, GRANIER Prèscillia, GAÏANI Audrey, PINEL Jean-Louis, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier, KUFEL Zohra,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

M. GRIMAUD Bernard donne procuration à M. MAUGARD Patrick,
M. SIBRA Daniel donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,

Secrétaire : M. ASENSIO-VERGNES Nicolas,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le compte administratif VILLE de l'exercice 2020 qui fait apparaître un excédent d'exploitation s'élevant à 2 965 027.73 €,

Vu le résultat des années antérieures fixé à 1 778 942.08 €,

Soit un excédent global de 4 743 969.81 €

Sur la proposition de M. le Maire d'affecter une partie de ces résultats en section d'investissement selon la répartition exposée ci-après,

Sur avis de la Commission des Finances en date du 08 avril 2021,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DECIDE d'affecter les résultats d'exploitation Ville comme suit :

Section investissement :
1068 – réserves diverses 2 669 796.64 €

Section de fonctionnement :
Excédent reporté Ville 2 074 173.17 €

TOTAL 4 743 969.81 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

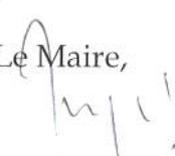
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

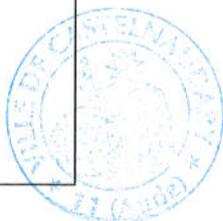
CASTELNAUDARY, le 12 avril 2021.



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le : 21 AVR. 2021 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 19 AVR. 2021 Par publication le : 21 AVR. 2021 Par délégation, Le Directeur Général des Services  Nicolas NAYRAL
--



Accusé de réception en préfecture
011-211100763-20210412-DB202179-DE
Reçu le 19/04/2021